

PORTRAIT

Gilbert Patenaude

LA MUSIQUE COMME BIEN SOCIAL

entraacte

PRINTEMPS 2019

ÉDITION SPÉCIALE ÉTATS GÉNÉRAUX
LA PAROLE AUX MEMBRES DE LA GMMQ

RELATIONS DE TRAVAIL
HARCÈLEMENT :
L'HEURE EST À L'ACTION


Section locale 406 de l'AFM

Table des matières

Contents

Mot du président	03
LES ÉTATS GÉNÉRAUX: Que s'est-il dit ?	04
<i>STRATEGIC CONSULTATIONS RECAP: What Was Said?</i>	06
PORTRAIT: Rencontre avec Gilbert Patenaude	08
RELATIONS DE TRAVAIL: L'heure est à l'action	10
LABOUR RELATIONS: <i>It's time for action</i>	11
FONDS DE PROMOTION DE LA MUSIQUE: Vous avez dit flûte ?	12
RELATIONS DE TRAVAIL: Vie syndicale	13
LABOUR RELATIONS: <i>Union News</i>	13
NÉGOCIATIONS: Dossiers de négociation et d'arbitrage collectif	14
NEGOTIATIONS: <i>Negotiations and Collective Arbitration</i>	14
DISQUES: La sélection d'albums de la GMMQ	15



Section locale 406 de l'AFM

DIRIGEANTS

Luc Fortin: Président
Geneviève Plante: Vice-présidente, Montréal
Jacques Bourget: Vice-président, Québec
Eric Lefebvre: Secrétaire-Trésorier

ADMINISTRATEURS

Muhammad Abdul Al-Khabyr
Jean-Fernand Girard
Nicolas Cousineau
Roberto Murray
Annie Vanasse, Québec
Vincent Seguin
Maxime Lalanne
Claude Soucy, Québec
Line Deneault
Conseiller spécial: **Marc Fortier**

SIÈGE SOCIAL

505, boulevard René-Lévesque Ouest
Bureau 900, Montréal (Québec) H2Z 1Y7

Montréal: 514 842-2866
1 800 363-6688 sans frais

Québec: 418 523-0767
1 888 237-1722 sans frais

www.gmmq.com



entracte

Coordination: **Floriane Barny**
Rédaction: **Luc Fortin**
Eric Lefebvre
Louis Leclerc
Floriane Barny
Claudie Beaudoin-Robidoux
Mylène Lafrenière-Abel
Traduction: **Tom Donovan**
Graphisme: **bertuch.ca**
Révision linguistique: **Geneviève Cloutier**
Pour tout commentaire:
communications@gmmq.com

Photo de la couverture: Jonathan Legris

Vous enseignez la musique en cours privé ?

**Côtisez dès maintenant à la caisse de retraite
des musiciens du Canada en utilisant le
contrat d'enseignement**

Pour en savoir plus, connectez-vous à
l'accès membres sur www.gmmq.com et
visitez la section Enseignement.



MOT DU PRÉSIDENT

LUC FORTIN



Photo: Frederico Cirminari

VISITEZ NOTRE SITE WEB
VISIT OUR WEBSITE

gmmq.com

Chères et chers collègues,

États généraux 2019 et plan d'action

C'est avec grand plaisir que nous vous présentons ce numéro spécial de l'*Entracte* sur les derniers États généraux de la GMMQ. Un tel événement ne s'était pas produit depuis près de sept ans. Les conclusions des Rencontres stratégiques de 2011 nous avaient permis de nous doter d'un premier plan d'action de trois ans, et nous avons façonné ensuite un autre plan triennal en nous basant sur les nombreuses pistes de réflexion soulevées par nos membres en 2011, tout en nous mettant à jour compte tenu des transformations survenues entre-temps dans l'industrie de la musique. Nous entreprenons actuellement, grâce aux idées colligées lors des États généraux, un travail de réflexion en profondeur avec le conseil de direction et le conseil d'administration. Ce travail nous mènera au prochain plan d'action, qui sera dévoilé aux membres dès juin prochain. Les États généraux nous ont aussi permis de prendre (ou de reprendre) contact avec des membres qui désirent s'impliquer, ce qui est très enrichissant et stimulant pour les dirigeants et le personnel de la GMMQ.

3 200 membres en février!

Le 14 février dernier, nous avons atteint le chiffre symbolique de 3 200 membres, un résultat qui est arrivé presque un mois plus tôt que prévu et qui nous laisse présager une première augmentation du nombre de membres de la GMMQ depuis quelques années. Merci à vous, nos membres, de continuer à appuyer votre association professionnelle. Soyez assurés que l'équipe de la GMMQ — services aux membres, administration, relations de travail et communications — est attentive à vos besoins et se passionne pour son travail. Votre fidélité est notre récompense!

Bonne lecture!

Dear colleagues,

Strategic Consultations 2019 and Action Plan

We're extremely pleased to present this special edition of *Entracte* on the recent GMMQ Strategic Consultations. The last such event was held by the GMMQ some seven years ago. The 2011 strategic meetings paved the way for the adoption of the first Three-year Action Plan, and we went on to put forward a second three-year plan based on the concerns raised by members in 2011 and updated to account for the transformations taking place across the music industry. We're in the process of drawing on ideas gathered during the Strategic Consultations to undertake a joint in-depth reflection process with the executive committee and the board of directors. These efforts will culminate in the creation of the next action plan, which will be presented to members in June 2019. The Strategic Consultations also allowed us to reach out to (or reconnect with) members intent on getting involved, which is always rewarding and stimulating for GMMQ directors and staff.

3,200 members in February!

On February 14, 2019, the GMMQ reached the 3,200 member milestone, which was recorded almost a month earlier than usual, and which leads us to believe that the GMMQ will record its first increase in membership in the past few years. A word of thanks goes out to our members for their continued support, and rest assured that the GMMQ team — member services, administration, labour relations and communications — is attentive to your needs and passionate about their work. Your loyalty is our reward!

Happy reading!

LES ÉTATS GÉNÉRAUX:

Que s'est-il dit?

Les 22 et 25 janvier 2019, la GMMQ tenait ses États généraux à Québec et Montréal respectivement. Nous remercions chaleureusement la cinquantaine de participants et participantes qui ont généreusement donné une journée de leur temps pour réfléchir collectivement au présent et à l'avenir de leur association. Plusieurs générations et styles musicaux ont été représentés. Ces deux journées de réflexion se sont tenues dans une ambiance cordiale, et les discussions étaient organisées autour de quatre grands thèmes et d'autant de tables : la condition socioéconomique des musiciens ; la place des musiciens et de la musique dans la société ; les services de la GMMQ à ses membres ; la mobilisation et la solidarité des membres.

ÉTATS GÉNÉRAUX

Phéac...
Vi... des les... Concerts
Été plus... des les Médias...
Campagne Publicitaire,
Concert Gala - de la GMMQ
Montrer le profil
Temps
Ce que ça implique...
Compétences

RÉMUNÉRATION ET CONDITIONS SOCIOÉCONOMIQUES Comment améliorer les conditions socioéconomiques des musiciens ?

Nos membres se sont sentis particulièrement touchés par ce sujet. Les échanges étaient nombreux et les opinions, variées. Beaucoup des idées qui sont ressorties décrivaient des projets déjà en branle. Continuons le travail!

Les points saillants :

- Lancer une réflexion pour mettre à jour les principes d'application des normes minimales (les membres ont mentionné que les normes minimales peuvent être interprétées comme des tarifs universels par les producteurs, ce qui les empêche de négocier des tarifs à la hausse).
- Accroître la présence de la GMMQ sur les lieux de travail (les visites de nos agents aux relations de travail sont très appréciées par les membres, et ceux-ci ont émis le désir de voir la fréquence de ces visites augmenter).
- S'intéresser aux conditions de travail des musiciens et des musiciennes dans les bars (plusieurs injustices, voire des aberrations quant aux conditions de travail des musiciens et des musiciennes sont constatées dans certains bars).
- Participer activement au travail, notamment sur les dossiers de la Politique culturelle et de la révision de la Loi sur le statut de l'artiste lancée par le gouvernement du Québec (les membres ont manifesté leur intérêt à ce que la GMMQ continue les démarches avec le gouvernement sur ces dossiers).

PROMOTION, ÉDUCATION ET RECONNAISSANCE PUBLIQUE Comment accroître la place des musiciens et de la musique dans la société et quel devrait être le rôle de la GMMQ ?

Le métier de musicien est idéalisé, mais il n'a pas pour autant la reconnaissance publique qu'il mérite. Les membres qui discutaient à cette table ont déterminé que la meilleure façon de valoriser le métier de musicien et musicienne passait par l'éducation.

Les points saillants :

- Sensibiliser la population aux bénéfices de l'apprentissage de la musique en bas âge et militer pour le maintien des cours de musique dans les écoles primaires et secondaires en faisant notamment la promotion de l'accès des femmes aux instruments « typiquement masculins ».
- Mettre en valeur le parcours du musicien (les participants souhaitaient que les « bons coups » de nos membres et leur histoire soient mis en avant).
- Développer des partenariats (avec d'autres syndicats artistiques, les médias, les festivals ou les orchestres symphoniques, par exemple) pour accroître la visibilité de la GMMQ.



Les participants aux États Généraux à Québec le 22 janvier 2019.

Participants of the Strategic Consultations in Québec on January 22, 2019.

Photo: Marthe Fortin

VALORISATION ET ATTRACTIVITÉ Les services que la GMMQ offre à ses membres sont-ils adéquats ?

À cette table, les membres étaient invités à se prononcer sur les services offerts actuellement par la GMMQ, et sur ceux à développer.

Les points saillants :

- Élaborer une offre de formation spécialisée et spécifique aux musiciens (les thèmes de la santé auditive et du soutien aux demandes de subventions sont ressortis plusieurs fois), tant au niveau du contenu que du support (utilisation des technologies). La formation est un volet important que les membres voudraient voir soutenu par la GMMQ.
- Faire du Bottin des membres un outil de référence hautement pertinent pour tout le milieu.



Eric Lefebvre, secrétaire-trésorier de la GMMQ.
Eric Lefebvre, Secretary-Treasurer of the GMMQ
Photo : Éric Bélisle

Jacques Bourget, vice-président Québec/ Vice-president Quebec. Photo: Marthe Fortin



MOBILISATION ET SENTIMENT D'APPARTENANCE Comment mieux solidariser et mobiliser les membres ?

Selon les participants, des pistes de solutions se trouvent dans la communication aux membres et dans l'organisation d'activités à caractère social.

Les points saillants :

- Favoriser la communication et les relations entre les membres et avec la GMMQ.
- Aller à la rencontre des étudiants et des enseignants dans les cégeps et dans les universités pour leur présenter la GMMQ et les sensibiliser à l'importance de la solidarité entre musiciens (encore une fois, les participants ont mentionné qu'il était très important d'informer les musiciens et musiciennes à la source – donc, à l'école).
- Mobiliser des segments de membres autour de batailles choisies (il y a des membres très intéressés par des sujets particuliers concernant l'industrie, et il est primordial de les rassembler. L'union fait la force!)

N.B. : Ce compte-rendu ne constitue pas le plan d'action stratégique de la GMMQ, mais son point de départ. Celui-ci sera présenté aux membres en juin 2019.



Benoît Cormier, Mélanie Forget, Angélique Duguay, Jean-Fernand Girard, Joël Brouillette, Claudie Beaudoin-Robidoux et/and Maxime Lalanne.
Photo : Marthe Fortin

Laurent Roberge, Nicolas Cousineau, Rémi Leclerc, Roberto Murray et/and Hugo Rinfret-Paquet. Photo : Éric Bélisle



STRATEGIC CONSULTATIONS RECAP

What Was Said?

On January 22 and 25 the GMMQ held its Strategic Consultations in Quebec City and in Montreal respectively. A warm thank you goes out to the over fifty participants who generously donated a whole day of their time to reflect as a group on the present and future of the association. Many generations and musical styles were represented, and both days were marked by a friendly atmosphere conducive to reflection. Four big themes dominated the deliberations, with each being discussed at a separate table: the socio-economic condition of musicians; the place of musicians and music in society; the services the GMMQ provides to its members; and member engagement and cohesion.

REMUNERATION AND SOCIO-ECONOMIC STATUS

How can the socio-economic status under which musicians are living be improved?

This was a subject of special concern to our members. There was plenty of discussion, and different opinions. Many of the ideas cited concerned projects that are already in the works. Let's continue this good work!

Highlights:

- Launch a process of reflection aimed at updating the application of minimal standards: members mentioned that producers may interpret minimal standards as universal fees, which prevents them from negotiating increases.
- Step up the GMMQ's presence in workplaces: visits by our labour relations agents are much appreciated by members, who expressed a desire to increase their frequency.
- Take interest in the working conditions of musicians in bars: several injustices were observed in certain bars, as were failures to meet musicians' working conditions.
- Play an active part in the work on the cultural policy and the amendment of the Act respecting the general status and conditions of engagement of performing, recording and film artists initiated by the Government of Quebec: here, members expressed their interest in seeing the GMMQ continue its advocacy work with the government concerning these files.

PROMOTION, EDUCATION AND

PUBLIC RECOGNITION **How can musicians and music play an enhanced role in our society, and what role should the GMMQ be called upon to play?**

The musician's occupation is idealized, yet it does not enjoy the public recognition it deserves. Members at this discussion table determined that education is the best way to promote the occupation of musician.

Highlights:

- Raise awareness of the benefits of learning music at a young age and advocate in favour of maintaining music courses in elementary and high schools, notably by promoting access to "typically male" instruments among women.
- Promote the value of the musician's career: participants expressed a desire to showcase our members' successes and history.
- Develop partnerships to increase the GMMQ's visibility, for example with other artistic unions, media, festivals and symphony orchestras.



Les participants des États Généraux à Montréal le 25 janvier 2019.

Participants of the Strategic Consultations in Montreal on January 25, 2019.

Photo: Éric Bélisle

VALORIZATION AND ATTRACTIVENESS

Are GMMQ services to members adequate?

Members at this table were invited to speak about the services currently offered by the GMMQ, and those that should be developed.

Highlights:

- Develop a specialized and specific training program geared to musicians, both in terms of content and support (use of technologies). The issues of auditory health and assistance with grant applications were raised on multiple occasions. Training is also an important component, one that members would like to see supported by the GMMQ.
- Make the membership directory a highly relevant research tool for the entire community.

MOBILIZATION AND SENSE OF BELONGING

How can the GMMQ do more to mobilize members and promote a sense of solidarity among them?

According to participants, potential solutions lie in communications to members and the presentation of social activities.

Highlights:

- Foster communication and relations between members and with the GMMQ.
- Visit students and teachers in CEGEPS and universities to promote the GMMQ and raise awareness of the importance of solidarity among musicians: participants reiterated the importance of informing musicians on site, that's to say at school.
- Mobilize member segments around selected issues: some members are keenly interested in subjects specific to the industry, and it is vital that they be allowed to convene. Strength through unity!

N.B. This update does not constitute the GMMQ strategic action plan, but a point of departure. The plan will be presented to members in June 2019.



Jean-Fernand Girard, H  l  ne D  ry, Beno  t Cormier, M  lanie Forget et/and Tristan Lemieux. Photo: Marthe Fortin



Marc Fortier et/and Genevi  ve Plante, vice-pr  sidente Montr  al/Vice-president Montreal. Photo:   ric B  lisle

Line Deneault, Lise Beauchamp, Vincent S  guin et/and Monique Lagac  . Photo:   ric B  lisle



Anne-Marie Larose, Guy B  langer, Floriane Barny, Vincent S  guin et/and Richard Gagnon. Photo: Marthe Fortin



La musique comme bien social

Rencontre avec
Gilbert Patenaude

Chef de chœur, compositeur et pédagogue, Gilbert Patenaude est connu pour avoir dirigé pendant 38 ans les Petits chanteurs du Mont-Royal, et d'autres ensembles vocaux, à Montréal notamment.

Il a reçu en ce début d'année le prix Hommage de la 22^e édition du Gala des prix Opus du Conseil québécois de la musique. À cette occasion, sa carrière, riche en rencontres, a été mise en lumière.

Monsieur Patenaude est également membre à vie de la Guilde des musiciens et musiciennes du Québec.

Rencontre avec un homme passionné et généreux.

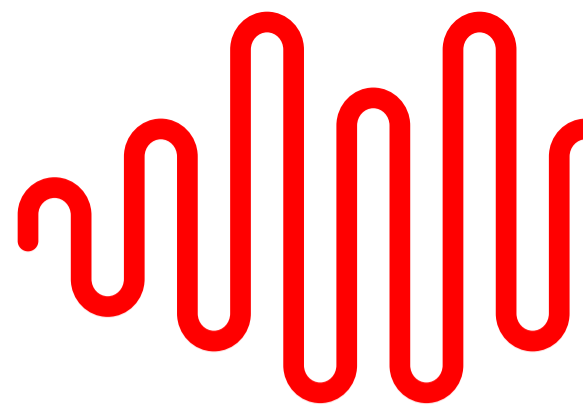
Chef de chœur, compositeur et pédagogue, Gilbert Patenaude a dirigé pendant 38 ans les Petits chanteurs du Mont-Royal.

Pédagogue à l'École de musique Vincent-d'Indy et au Cégep de Saint-Laurent où il enseigne toujours, on lui doit une méthode pour enseigner les rudiments de la composition aux jeunes. Établi à Laval en 1979, il a aussi été chef fondateur de l'Orchestre symphonique de Laval (1984-1986) et directeur artistique du Théâtre d'art lyrique de Laval (1986-1994). Il a également dirigé, entre autres, le Chœur Vaudreuil-Soulanges, Les Voix d'Elles, Les Filles de l'île et le Chœur enharmonique.

Il dirige toujours le chœur masculin Les Chantres musiciens, qu'il a fondé en 1992. D'autre part, Gilbert Patenaude est compositeur, et le catalogue de ses œuvres comprend de la musique chorale, de la musique de chambre, des opéras, des contes musicaux et plusieurs mélodies pour voix et piano.

(source : Ludwig Van Montréal)

PORTRAIT



1. Comment a débuté votre carrière de musicien ?

Eh bien, je dirais que cela a commencé lors du premier cours de musique que j'ai reçu. À l'âge de 7 ans, j'ai commencé le piano. Je me souviens de mon premier cours chez les sœurs de l'Immaculée-Conception: on m'a fait tenir une petite balle bleu-blanc-rouge dans la main, afin de m'apprendre la bonne position de la main pour jouer du piano. J'ai aimé cela, et j'ai tout de suite su que je voulais devenir musicien.

Je me suis dirigé vers le chant choral à l'âge de 11 ans. Un monsieur était venu nous parler de cette discipline, au collège Saint-Viateur où j'étudiais. Cela m'a donné envie d'en faire.

Plus tard, après avoir étudié un peu les sciences sociales (ce qui était une erreur puisque je voulais faire de la musique), j'ai choisi de vite commencer à travailler (pour pouvoir me marier!) [rires], et je suis allé enseigner la musique à Matagami, dans le Nord-du-Québec.

Finalement, il y a une dimension sociale dans mon apprentissage de la musique, et c'est cette dimension sociale qui m'a suivi par la suite dans tout mon travail.

2. Pourquoi vous être spécialisé dans le chant choral ?

J'ai toujours aimé chanter, et écouter des voix parlées et chantées. La relation avec la langue est aussi importante. Je trouve que les langues, en plus d'être un moyen de communication, qui est leur fonction première, sont une musique à elles seules. Les intonations, les accents... tout cela fait qu'une langue se chante.

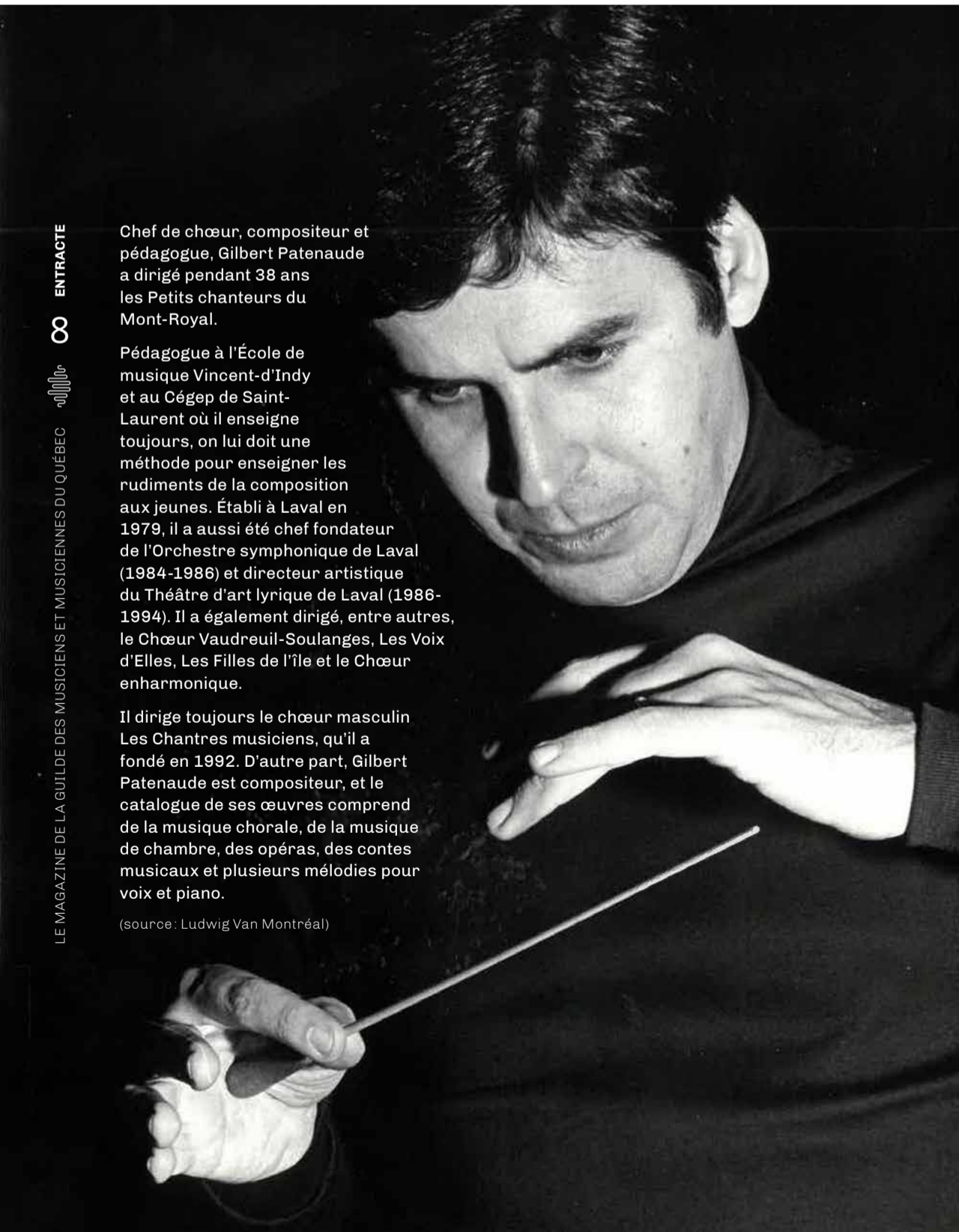
Je suis un fervent défenseur de la langue française, et le chant était aussi un moyen pour moi de la promouvoir.

Photo: Mia et Klaus

ENTRACTE



LE MAGAZINE DE LA GUILDE DES MUSICIENS ET MUSICIENNES DU QUÉBEC



3. Diriger de jeunes chanteurs et chanteuses au cours de votre carrière, qu'est-ce que cela vous a apporté dans la vie, humainement parlant ?

Je vois le bien social que la musique apporte. Dans les chœurs d'enfants, la dimension sociale est importante, ils apprennent le vivre-ensemble, ils apprennent à travailler ensemble, à se respecter.

Tout nous ramène au fait que nous sommes des êtres humains avant tout, et que rien ne vaut le contact entre les individus, un lien avec de vraies personnes. Je ne suis pas de ceux qui pensent que les robots vont remplacer un jour les humains.

4. Comment votre vie de famille a-t-elle été intégrée dans votre vie de musicien ?

Mes deux garçons ont rejoint les petits chanteurs du Mont-Royal quand je dirigeais cet ensemble. Il a donc été facile de partager cela ensemble.

Mes deux filles étaient jalouses de ne pas pouvoir participer (le chœur est exclusivement pour les garçons). C'est donc pour elles et sur leur demande que j'ai créé le chœur Les Voix d'Elles, un chœur de jeunes filles que j'ai dirigé par la suite. J'ai eu la liberté ici de ne pas en faire quelque chose de religieux, comme les Petits chanteurs du Mont-Royal. Au fur et à mesure qu'elles grandissaient, le besoin s'est fait ressentir de créer encore un nouvel ensemble, pour les jeunes femmes. Et c'est ainsi que sont nées Les Filles de l'île, à Laval.

5. Pouvez-vous nous raconter l'un de vos plus beaux souvenirs en tant que directeur musical ?

En 2017, lors d'une tournée avec le chœur de voix d'hommes Les Chantres musiciens, nous sommes partis en Hongrie. J'avais préparé quelques phrases en hongrois pour communiquer avec les musiciens et l'équipe sur place. Ils ont été extrêmement touchés que je m'adresse à eux dans leur langue. C'est très rare, car c'est une langue difficile et peu utilisée à travers le monde. C'était très beau de voir combien ils avaient été émus par cette démarche. Nous avons eu un très bel échange.

6. Vous souvenez-vous pourquoi vous avez adhéré à la GMMQ au début de votre carrière ? Quels seraient les mots pour convaincre aujourd'hui un jeune musicien en début de carrière d'y adhérer ?

Pour moi, la question ne se posait même pas. Je voulais être musicien, il fallait être membre de l'association des musiciens professionnels, ne serait-ce que pour avoir des contrats là où la GMMQ a des ententes.

Je dirais aux jeunes musiciens que la Guilde fait partie d'un monde dans lequel on se soutient, alors que ce n'est déjà pas facile d'être musicien.

La Guilde permet aussi de nous protéger lorsque nous signons des contrats. C'est un incontournable de la vie de musicien.



Les Petits chanteurs du Mont-Royal, les Voix d'Elles et les Filles de l'île, lors d'un concert à l'Oratoire St-Joseph.



Chœurs Les Voix d'Elles, Les Filles de l'île, Les Chantres musiciens et les Petits chanteurs du Mont-Royal, lors d'un concert à la Maison symphonique de Montréal. Photo: Martine Landry

LES ŒUVRES RÉCENTES DE GILBERT PATENAUDE

→ **Ciel convertible** (mai 2018): 49 poèmes de Patrick Coppens, mis en musique pour soprano (Jacqueline Woodley), baryton (Julien Patenaude), violoncelle et piano

→ **Les chansons de mon père:** 20 chansons pour baryton et piano (Maison de la culture Ahuntsic, novembre 2018)

→ **Winterreise, de Franz Schubert:** 24 lieder harmonisés pour 4 voix d'hommes (juin 2018)

→ **Mise en musique des poèmes du poète haïtien Arol Pinder** (janvier 2019)

EN PRÉPARATION

→ **12 poèmes de Gaston Miron,** pour chœur d'hommes (Les Chantres Musiciens), saxophone alto, violon alto, marimba, contrebasse

→ **Quatuor à cordes** pour le groupe Claudel-Canimex

Le harcèlement dans le secteur musical:

L'heure est à l'action

À l'automne 2017, suivant la tourmente provoquée par le mouvement #moiaussi et la vague de dénonciations qui a touché le milieu culturel québécois, des associations d'artistes et des associations de producteurs ont adopté une déclaration commune pour un environnement exempt de harcèlement.

En mars 2018, grâce à une aide financière gouvernementale, la clinique juridique Juripop annonçait avoir été mandatée afin de mettre en place un guichet unique d'aide et d'accompagnement pour les artistes et travailleurs culturels victimes d'agressions sexuelles ou de harcèlement sous toutes ses formes. Lancée en octobre 2018, cette clinique est désormais en fonction et fournit des informations juridiques aux personnes qui en font la demande, de manière confidentielle et indépendante. De son côté, l'Institut national de l'image et du son (INIS) a reçu un financement pour concevoir des formations en matière de sensibilisation et de prévention du harcèlement destinées à l'ensemble du secteur culturel québécois.

Ayant à cœur la sécurité tant physique que psychologique des musiciennes et des musiciens du Québec, la GMMQ a tenu à agir de manière concrète afin de lutter contre la problématique du harcèlement dans le milieu musical. Afin de servir d'exemple, elle s'est d'abord donné comme objectif de revoir sa *Politique contre le harcèlement* pour se conformer aux nouvelles exigences de la *Loi sur les normes du travail*, entrée en vigueur en janvier 2019, notamment en y prévoyant une procédure de traitement des plaintes plus adaptée aux conduites qui se manifestent par des paroles, des actes ou des gestes à caractère sexuel. La GMMQ a ensuite proposé à ses membres, lors de l'assemblée générale qui s'est tenue le 14 décembre 2018, des modifications à ses règlements généraux qui visent à octroyer au Conseil d'éthique et d'arbitrage une nouvelle fonction, celle de recevoir des plaintes contre un membre de la GMMQ qui aurait posé des gestes pouvant être assimilés à du harcèlement psychologique ou sexuel ou considérés comme discriminatoires.

Finalement, et il s'agit sans conteste d'une démarche essentielle, la GMMQ a entrepris de doter ses ententes collectives de clauses contre le harcèlement. Celles-ci auront pour fonction de définir les différentes formes de harcèlement ainsi que de prévoir les responsabilités des producteurs par rapport à cette problématique. Avec cette démarche, nous espérons sensibiliser les producteurs à l'importance de fournir aux musiciennes et aux musiciens des recours efficaces en matière de harcèlement, et les inciter à élaborer des politiques internes de prévention et de traitement des plaintes. La mission que la GMMQ s'est donnée commence à porter ses fruits, puisque certains orchestres ont déjà accepté d'intégrer de telles clauses à leurs ententes collectives.

RELATIONS DE TRAVAIL



La GMMQ salue les mesures prises par les différents acteurs du milieu culturel québécois dans cette lutte contre le harcèlement et les agressions. Cependant, elle rappelle que cette lutte ne fait que commencer, et tient à réitérer sa volonté de contribuer à améliorer l'accès à la justice pour les victimes de harcèlement dans le milieu musical. L'heure est à l'action!

Mylène Lafrenière-Abel
AGENTE AUX RELATIONS DE TRAVAIL, GMMQ

Harassment in the music business:

It's time for action

In the fall of 2017, following the turmoil unleashed by the #MeToo movement and the wave of accusations affecting Quebec's cultural community, Quebec artists and producers' associations adopted a joint declaration calling for a harassment-free environment in the cultural industry.

In March 2018, thanks to financial support from the Government of Quebec, the Juripop legal clinic announced that it had been tasked with establishing a single-window assistance centre for artists and cultural workers who have been the victims of sexual assault or harassment in any form. Launched in October 2018, the clinic is now in operation and provides legal information in a confidential and independent manner to those requesting it. For its part, the Institut national de l'image et du son (INIS) has received financing to develop training programs on harassment awareness and prevention geared to the Quebec cultural sector.

The physical and psychological safety of Quebec musicians is a top priority for the GMMQ, which has made sure to take concrete action against the problem of harassment in the music industry. In an effort to act as an example, the GMMQ reviewed its anti-harassment policy to comply with the new requirements set out under the Act respecting labour standards, in force since January 2019, notably by laying out a procedure for dealing with complaints better suited to addressing behaviours manifesting as words, actions, or gestures of a sexual nature. The GMMQ went on to table amendments to its general regulations before members at the general assembly on December 14, 2018. These amendments would grant the ethics and arbitration advisory board a new function, namely that of receiving complaints against a member of the GMMQ alleged to have acted in a manner that could be deemed to constitute psychological, sexual, or discriminatory harassment.

Finally, the GMMQ has embarked upon the essential initiative of endowing its collective agreements with harassment clauses. These clauses would define the different forms of harassment and set out the responsibilities of producers when faced with this problem. With this initiative, we hope to sensitize producers to the importance of giving musicians effective recourse with respect to harassment and to encourage them to develop internal prevention policies and a formal complaint process. The GMMQ's mission has begun to bear fruit: several orchestras have already agreed to include clauses dealing with harassment in their collective agreements.

LABOUR RELATIONS



The GMMQ salutes the steps taken by various actors in Quebec's cultural industry in the fight against harassment and assault. However, the battle has only just begun and the GMMQ wishes to reiterate its determination to improve access to justice for victims of harassment in the music business. Now is the time to act!

Mylène Lafrenière-Abel
LABOR RELATIONS OFFICER, GMMQ

Vous avez dit flûte ?

Nous avons rencontré Marie-Laurence Primeau et Vincent Lauzer du groupe Flûte Alors!, une formation qui compte aussi les musiciennes Alexa Raine-Wright et Caroline Tremblay. Cette année, le Fonds de promotion de la musique de la GMMQ leur a accordé une bourse pour réaliser un projet pédagogique autour de la flûte à bec.

Une rencontre qui donne envie d'aller voir d'un peu plus près cet instrument méconnu!

Le groupe Flûte Alors!, c'est un groupe de 4 flûtistes à bec jouant de tous les formats de cet instrument, et en plusieurs formations.

1. Comment le groupe s'est-il formé ?

Vincent Lauzer: Marie-Laurence et moi, nous nous connaissons depuis que nous avons 5 et 7 ans. Nous étions dans la même école de musique, à Châteauguay, dirigée par Jocelyne Laberge. Nos professeures étaient France Beaulieu (pour Marie-Laurence) et Sophie Larivière (pour moi).

Marie-Laurence: L'idée même du groupe est née lors d'un échange culturel organisé par notre école avec des flûtistes de Berlin. Nous étions 10 personnes, de tous âges, à partir là-bas et à jouer ensemble des œuvres de groupe, et cela nous a vraiment solidarisés. Nous comprenions aussi à cette époque que notre instrument était méconnu du public, et que nous pouvions, en faisant vivre notre ensemble de musique, mieux le faire connaître et reconnaître. Caroline faisait aussi partie de ce groupe, Alexa nous a rejoints quelques années plus tard.



Caroline Tremblay et Alexa Raine-Wright au « rendez-vous de la flûte à bec – jeune public » le 27 janvier dernier, à la Faculté de musique de l'Université de Montréal. Photo: gracieuseté Flûte Alors!

Vincent Lauzer: Notre formation a aujourd'hui 10 ans. Pendant 10 ans, plusieurs personnes ont fait partie du groupe, puis s'en sont allées. Nous avons tous de multiples activités en dehors, nous enseignons tous, nous jouons parfois dans d'autres formations, et nous jouons même d'autres instruments! Mais Flûte Alors! reste un noyau solide dans nos vies à tous.

2. Comment le grand public perçoit-il la flûte à bec ?

Marie-Laurence: On la voit souvent comme un instrument d'étude, qui casse les oreilles. C'est souvent l'un des premiers contacts des enfants avec la musique, puis ils sont dirigés vers d'autres instruments. Alors que c'est un instrument qui a un grand potentiel.

3. Quelle était l'optique de l'évènement « Les rendez-vous de la flûte à bec », pour lequel vous avez reçu l'aide du Fonds de promotion ?

Vincent Lauzer: Nous voulons redorer l'image de la flûte à bec en éveillant la curiosité des enfants, mais aussi celle des parents. En réunissant tous les âges en un même lieu, nous pouvons créer des ponts entre nous et eux, mais aussi entre nos élèves et leurs familles,

leurs amis. C'est un moment qui a été rassembleur, et qui nous a permis de montrer le plein potentiel de l'instrument. Nous avons aussi fait des ateliers pour les parents, où ils ont appris à jouer quelques notes, ce qui a permis de les faire changer d'idée sur l'instrument. Tout cela est important pour nous, car un évènement comme celui-ci nourrit l'envie des jeunes de continuer à se former dans ce bel instrument, et d'en faire la promotion eux-mêmes par la suite.

Marie-Laurence: Nous avons voulu recréer ce que nous avons vécu: l'engouement de groupe autour d'un instrument fédérateur, qui trouve sa force dans la musique d'ensemble. En leur jouant des extraits aussi, nous avons pu leur montrer toutes les « couleurs » de l'instrument, et démontrer qu'il n'est pas réduit à un style de musique (le baroque), mais peut aussi s'inscrire dans de la musique moderne, jazz, pop, et même électro!



VOUS SOUHAITEZ PROPOSER UN PROJET ?

Ouvertes aux individus et aux organismes, les bourses du Fonds de promotion de la musique ont pour objectif de soutenir et encourager des initiatives qui contribuent au développement artistique des musiciens québécois.

Rdv sur notre site internet, www.gmmq.com

Candidatures acceptées jusqu'au 1^{er} septembre 2019.

LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS AVEC FLÛTE ALORS !

→ **Concert Bach'n'Jazz**, dimanche 31 mars, 14 h, Carter Hall (Québec).

→ **Concert Juke-Box**, samedi 13 avril, 20 h, salle Joseph-Rouleau de la Maison des Jeunesses musicales du Canada (Montréal).

Pour en savoir plus: flutealors.com

Et suivez Flûte Alors! sur Facebook



Vie syndicale

Lors du dernier numéro de l'*Entracte*, à l'automne, nous vous informions de notre intention d'effectuer des visites sur vos lieux de travail.

Jusqu'à maintenant, nous avons effectué 10 visites sur vos lieux de travail. Nous avons pu assister à quelques répétitions d'émissions de télévision et de concerts. Votre accueil et vos réactions ont été très enthousiastes et positifs. Toutefois, nous avons pu constater une certaine appréhension de la part de certains d'entre vous qui sont sous entente collective avec un orchestre symphonique.

Cette crainte, tout à fait légitime, vient probablement du fait qu'à une certaine époque, les représentants de la Guilde étaient perçus comme des « policiers ». Certains pouvaient même aller jusqu'à interdire la tenue d'un engagement quelconque s'ils jugeaient que les règlements n'étaient pas respectés. Bien que ces actions aient eu des répercussions positives à un certain niveau, soyez assurés que nos interventions ne sont plus de cette nature.

Il nous importe donc de clarifier l'essence et le but de ces visites. En plus d'accroître la visibilité de la GMMQ, l'objectif ultime pour le moment est de vous rencontrer, de vous offrir notre soutien et d'échanger avec vous. Ces échanges nous permettront de mieux connaître votre réalité en tant que musiciens et musiciennes et ainsi de mieux adapter nos interventions et négociations. Vous pourrez également aborder avec nous différents aspects de vos conditions de travail.

Au cours des prochaines semaines, nous poursuivrons ces visites. N'hésitez pas à nous contacter au service des relations de travail si vous souhaitez nous voir sur vos lieux de travail. C'est aussi une occasion privilégiée pour nous de vous rappeler les services offerts par la GMMQ et les avantages à en être membre.

Louis Leclerc,
DIRECTEUR DES RELATIONS DE TRAVAIL
DE LA GMMQ

RELATIONS DE TRAVAIL



Visite de plateau avec le House Band de l'émission *La Voix* sur la chaîne TVA. De gauche à droite: Marco Tessier, Gilbert Fradette, Sandra Ratel (GMMQ), Manon Robert (GMMQ), Sylvain Quesnel et Rémy Malo. Absent sur la photo: David Lafèche, directeur musical



Union News

In the last issue of Entracte, this past fall, we told you about our plan to pay visits to your workplaces.

So far, we've made such 10 visits. We've had the opportunity to listen in on a few rehearsals for both television and live performances. You've welcomed us warmly and your reactions have been very enthusiastic and positive. Nevertheless, we noticed a certain apprehension among those who are part of a collective agreement with a symphony orchestra.

This completely legitimate fear probably stems from the fact that Guilde representatives were perceived as "police" at one time. Some agents went so far as to block engagements if they felt that Guilde regulations were not being respected. Though in a certain sense these actions had a positive impact, we want you to know that we no longer operate in this manner.

Therefore, it's our job to clarify the nature and purpose of these visits. Beyond increasing the visibility of the GMMQ, for the moment the ultimate goal is to meet you, give you a chance to exchange ideas and feedback with us, and offer you our support. This will help us better understand your situation as a musician and tailor our actions and negotiating approach to reflect that reality. You will also be able to talk to us about various aspects of your working conditions.

LABOUR RELATIONS

These visits will continue in the weeks to come. Don't hesitate to contact our labour relations department if you want us to pay a visit to your workplace. This is also an ideal opportunity for us to remind you of the services offered by the GMMQ and the advantages of being a member.

Louis Leclerc,
DIRECTOR OF LABOUR
RELATIONS

Dossiers de négociation et d'arbitrage collectif

NÉGOCIATIONS



Lors de la dernière parution de l'*Entracte*, au mois de septembre 2018, nous avons présenté l'état des lieux à l'égard des dossiers de négociation et d'arbitrage. Depuis cette date, plusieurs dossiers ont évolué :

- Une lettre d'entente a été signée avec l'Orchestre symphonique de Montréal afin d'intégrer une nouvelle politique pour contrer le harcèlement.
- Une entente de principe visant le renouvellement de l'entente collective de l'Orchestre symphonique du Saguenay – Lac-Saint-Jean a été signée le 19 décembre 2018, pour une période se terminant le 30 avril 2022.
- L'entente collective visant l'Orchestre symphonique de Longueuil a été renouvelée pour une période d'application qui se termine le 31 juillet 2023.

La négociation avec l'ADISQ concernant le phonogramme se poursuit conjointement avec l'Union des artistes. Pour mémoire, rappelons que l'ADISQ a déposé un grief contre l'Union des artistes et la GMMQ, principalement en

raison du dépôt, par la société Artisti, de deux projets de tarifs à la Commission du droit d'auteur (CDA). Toutefois, en raison de la suspension de l'étude de ces projets de tarifs par la CDA, l'UDA, la GMMQ, Artisti et l'ADISQ tentent de

conclure une entente concernant à la fois la production et l'exploitation des enregistrements sonores. La GMMQ poursuit ses efforts à cet effet.

Dans le domaine de la télévision, rappelons que la GMMQ et l'Association québécoise de la production médiatique (AQPM) sont actuellement dans un processus d'arbitrage qui a débuté le 25 septembre 2018. L'arbitre Éric Lévesque tente de favoriser la conclusion d'une entente en agissant comme médiateur. Les séances de médiation ont été reportées au début du mois de mai 2019 pour ce dossier de mésentente.

Eric Lefebvre,
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Negotiations and Collective Arbitration

In the September 2018 issue of *Entracte*, we presented an overview of ongoing negotiations and collective arbitration hearings. Several developments have since taken place:

- A letter of agreement was signed with the Orchestre symphonique de Montréal intended to integrate the new anti-harassment policy.
- An agreement in principle aimed at renewing the collective agreement with the Orchestre symphonique du Saguenay Lac St-Jean was signed on December 19, 2018. The new agreement will be effective until April 30, 2022.
- The collective agreement with the Orchestre symphonique de Longueuil was renewed, effective until July 31, 2023.

Negotiations with ADISQ concerning sound recording are being carried out jointly with the Union des artistes. For the record, it's worth noting that ADISQ tabled a grievance against the Union des artistes and the GMMQ, mainly in relation to the Artisti collecting society tabling two statements of royalties before the Copyright Board (CB). However, because the review of these

statements of royalties by the CDA, UDA and GMMQ was postponed, Artisti and ADISQ are attempting to reach an agreement governing both the production and use of sound recordings. The GMMQ is continuing its efforts to reach an agreement in this regard.

Concerning television, it should be noted that the GMMQ and the Association

québécoise de la production médiatique (AQPM) are currently in the arbitration process, which began on September 25, 2018. Arbitrator Éric Lévesque is trying to bring about the conclusion of an agreement by acting as mediator. The mediation meetings were postponed until May 2019, concerning this disagreement.

Eric Lefebvre,
SECRETARY-TREASURER

NÉGOCIATIONS

La sélection d'albums de la GMMQ

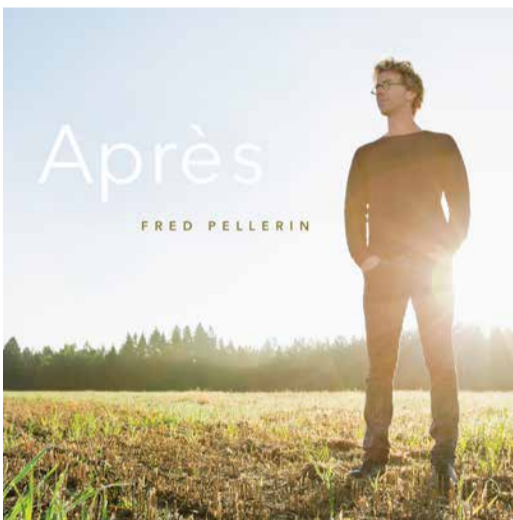
DISQUES



PETITE PLAGE, INGRID ST-PIERRE

Petite plage témoigne du parcours artistique et personnel assumé de l'artiste, où ses pièces vibrantes et éclatantes filent sur des sonorités pop, agrémentées de sa poésie élégante et de l'habile réalisation de Philippe Brault. Complètement déliée du monde autour, St-Pierre compose un univers sans pudeur, baigné de lumière, de douceur, et d'une liberté inévitable.

Album sorti le 25 janvier 2019.



APRÈS, FRED PELLERIN

Après... ce nouvel album, *Après*, d'un artiste pas comme les autres, qui ne se dit pas chanteur mais porteur de rêves, de mémoires, de projets. Les pieds bien ancrés dans son Caxton, Fred Pellerin nous transporte dans cette nouvelle aventure comme si on rentrait chez nous. On y retrouve les incontournables : de David Portelance à Manu Trudel jusqu'à l'ami Jeannot Bournival réalisateur, arrangeur et encore.

«Après? C'est pour ce qui reste, pour ce qu'on fait, pour ce qu'on peut espérer, après la peine, après la chute, après l'amour, après la vie, après Nous. C'est une porte installée dans le mur de la fin, la possibilité d'un passage sur le grand recommencement.» – Fred Pellerin.

Album sorti le 20 novembre 2018.

Équipe administrative

SIÈGE SOCIAL – MONTRÉAL

Fannie Amiand

Adjointe au président et au secrétaire-trésorier
514 842-2866, poste 236

Floriane Barny

Directrice des communications
514 842-2866, poste 229

Mario Lacoursière CPA, CMA

Directeur, Finances et Service aux membres
514 842-2866, poste 232

Céline Galarneau

Coordonnatrice administrative
514 842-2866, poste 222

Manon Robert

Agente de service aux membres
Permis et visas
514 842-2866, poste 245

Louis Leclerc

Directeur des relations de travail
514 842-2866, poste 241

Samuel Chabot-Giroux

Conseiller aux relations de travail
514 842-2866, poste 226

Mylène Lafrenière Abel

Agente aux relations de travail
514 842-2866, poste 228

Sébastien Aumont

Commis intermédiaire | Soutien aux opérations
514 842-2866, poste 221

BUREAU DE L'EST DU QUÉBEC

Johanne Truchon

Agente aux relations de travail – Service aux membres
418 523-0767